



Infos Paris Ile de France

AR16 - Association des Auditeurs
Institut des Hautes Études de Défense Nationale

Numéro 64 – septembre/novembre 2014

EDITORIAL

En 2014, l'association a conduit les réformes nécessaires à son bon fonctionnement. Notamment, la tenue de nos assemblées générales en début d'année. Lors de l'AG du 15 novembre et après validation du rapport financier 2013, nous avons, à l'unanimité, rallongé de quelques mois les mandats correspondant à un premier tiers des membres du Comité directeur, qui s'appliquera de facto, avec le même décalage, aux mandats des deux autres tiers des élus.

Notre AGO portant sur l'année 2014 se tiendra donc le **samedi 11 avril 2015**. Ce sera pour nous l'occasion d'accueillir nos nouveaux membres et de partager un moment de convivialité.

S'agissant de nos missions, nous continuons à poursuivre des activités ambitieuses grâce à un Comité directeur dynamique et des adhérents qui souhaitent s'investir dans nos activités. Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Une troisième commission de réflexion a été créée en septembre « Dialogues et cohésion nationale ». Ses travaux prévus sur trois ans porteront sur la géostratégie, la société civile et les OPEX.

Si notre cycle de conférences - ouvert aux Trinômes Académiques d'Ile de France - se tient principalement à l'École militaire, nous avons entamé une stratégie de délocalisation dans des instituts, des écoles ou des espaces publics en dehors de Paris comme l'Université de Marne-la-Vallée, la Préfecture du Val d'Oise, Clichy-la-Garenne et prochainement Melun.

Après la parution du nouveau Livre Blanc de Défense et de Sécurité 2013 et l'adoption de la Loi de Programmation Militaire pour 2014-2018, il nous est apparu intéressant de lancer un cycle de rencontres sur les capacités et prospectives des trois Armées suivi par l'Interarmées, les grands Services et Directions. Ce cycle de sensibilisation devrait nous permettre de mieux appréhender les inquiétudes grandissantes concernant le budget de la défense, les budgets R&D essentiels à notre autonomie stratégique et l'investissement dans l'innovation. Après le succès de la première conférence autour du Contre-Amiral Jean-Philippe Chaineau, Sous-Chef d'Etat-Major « plans et Programmes » à l'Etat-Major de la Marine, nous vous invitons le 28 janvier pour faire le point sur les capacités réelles et les perspectives de l'armée de l'Air avec le Général de Corps Aérien Patrick Charaix, ancien Commandant des Forces Aériennes Stratégiques de l'armée de l'Air.

À l'orée de 2015, je formule tous mes vœux d'excellentes fêtes pour vos proches et chacun d'entre vous.

Caroline GORSE-COMBALAT, Présidente

AGENDA

9 DECEMBRE - Paris *Adhérents seulement*

Rencontre Entreprise : La continuité opérationnelle et la reprise après sinistre chez AT&T

18 DECEMBRE – École militaire, Amphi Desvallières

Quels liens armée-Nation à l'horizon 2040 ?

28 JANVIER – École militaire, Amphi Desvallières

Capacités et prospectives des Armées - 2014/2015

Cycle 2 : L'armée de l'air, Général de Corps Aérien Patrick CHARAIX, ancien Commandant les Forces Aériennes Stratégiques de l'Armée de l'Air

27-29 MARS *Adhérents seulement*

Voyage d'étude PREMAR à Cherbourg

11 AVRIL 2015 AGO *Adhérents seulement*

LA RÉFLEXION

LES COMMISSIONS D'ÉTUDES

Cette année une trentaine de membres de notre association contribuent aux travaux d'études suivant 2 comités tels que décrits ci-dessous. Toutes les personnes souhaitant s'y joindre durant l'année pourront prendre contact avec leurs présidents respectifs dont les emails sont référencés ci-dessous. Le Forum national des auditeurs s'est tenu cette année à Paris ce 28 novembre dernier et a réuni toutes les associations régionales pour la remise du rapport commun sur le sujet national 2013-2014. Cette expérience permet de consolider tous les travaux fournis par les associations et de le présenter officiellement au général directeur de l'IHEDN en présence du président de l'Union.

Thème national

Le comité d'études sur le sujet national **La guerre est-elle toujours la poursuite de la politique par d'autres moyens ou bien doit-elle désormais être considérée comme la faillite de la politique ?** est constitué à ce jour de 7 personnes mais reste ouverte à toutes celles et ceux qui voudraient s'y joindre. Les réunions se déroulent environ tous les mois de 18h à 20h30 dans les locaux du CHEAR, Bâtiment 19 de l'École militaire. Réunis les 23 octobre et 20 novembre 2014 dernier, les prochaines rencontres se feront le 18 décembre (avec une participation à la réunion organisée par la commission Armée Jeunesse), le 22 janvier 2015, le 19 février et le 19 mars.

Les deux premières rencontres ont permis au Comité de se structurer, de s'approprier les consignes utiles pour livrer le rapport en temps voulu (mi-mai) et conformes aux normes de présentations de l'IHEDN,

de définir une méthodologie de travail, tout comme réfléchir à quelques noms de témoins pouvant être auditionnés (au cours ou hors de ses séances de travail). Vous pourrez joindre son président par email emmanuel.dupuy@noos.fr

Dialogues et cohésion nationale

Une nouvelle commission d'étude a vu le jour en 2014 au sein de l'association, sous l'impulsion de sa présidente, Caroline Gorse-Combalat, et à l'initiative de plusieurs membres de la SR 180 (2010, promotion Richelieu).

Les travaux de cette commission, axés sur le thème « Dialogue interculturel et interreligieux et cohésion nationale », s'inscrivent dans le prolongement des études conduites, de 2010 à 2013, par le comité 2 de l'AR 16 et dirigées par Edouard Detaille, sur le thème du dialogue interculturel et interreligieux.

Animée par un comité exécutif de 11 membres (de différentes sessions) et présidée par Olivier Martel assisté de Bernadette Anton, la commission « Dialogues et cohésion nationale » est largement ouverte aux membres de l'association.

Elle a établi un programme de travail pour les trois prochaines années, chaque année étant orientée sur un thème général : Géostratégie en 2014-2015 ; Société civile en 2015-2016 et OPEX en 2016-2017.

Le premier thème retenu pour l'année 2014-2015 a pour objet d'aborder la « géostratégie » par le prisme du dialogue interculturel et interreligieux. Trois pays sont proposés à l'étude, à raison d'un trimestre environ par pays : le Liban, la Turquie et l'Inde.

La méthodologie retenue comporte trois volets consécutifs : des rencontres de deux heures avec les intervenants, sur les aspects politiques, religieux et sociétaux, dans les locaux de l'École militaire ; la rédaction d'un rapport ; éventuellement la tenue d'un colloque de synthèse.

Après Carole Dagher, Ecrivain chercheur, et Karin Bitar, Directeur de recherche à l'IRIS le 8 octobre, puis Bahjat Rizk, Attaché culturel de la délégation du Liban auprès de l'UNESCO le 18 novembre, nous rencontrerons le 9 décembre Mgr Pascal Gollnisch, Directeur de l'œuvre d'Orient et le Père Jacques Griffond.

Le travail sur la Turquie débutera le 20 janvier avec la rencontre de S. E. M. Akil Akki, ambassadeur de Turquie en France.

Les membres intéressés par ces rencontres peuvent adresser un mail à olivier.martel@paris.fr, en indiquant leur nom, prénom, promo et téléphone portable.

Laïcité et cohésion nationale

Durant trois ans, le comité « dialogue interculturel et interreligieux » animé au sein de l'AR 16 par Edouard Detaille s'est attaché à rencontrer et à faire se rencontrer des représentants de différents courants religieux et philosophiques présents dans la société française. Dans le prolongement de ce travail, et sous la conduite de Jacques Griffond, le comité a ensuite cherché à comprendre comment le dialogue entre ces différents courants religieux s'inscrit dans le cadre de la laïcité. L'approche historique et juridique du concept et de son application est à l'origine de la nouvelle commission « laïcité et cohésion nationale ».

La commission, dont Jacques Griffond assure la présidence et Isabelle Hugues le secrétariat, compte aujourd'hui une dizaine de membres. Elle se propose d'auditionner des responsables de différentes religions et institutions pour leur demander comment, à leurs yeux, la laïcité permet l'affirmation et le respect des différences tout en favorisant l'ouverture et le dialogue entre des courants parfois contradictoires. Vous pouvez joindre son président par email jacques.griffond190@orange.fr

Une première réunion de rentrée a permis de définir les grandes orientations pour l'année 2014-2015 avant d'entamer le cycle des auditions qui a commencé avec la rencontre tout à fait captivante du grand rabbin de France Haïm Korsia. Ce dernier, à travers des exemples précis et le recours à certains textes bibliques, s'est efforcé de montrer combien, au sein de la communauté nationale, la diversité est source d'enrichissement réciproque entre la personne et la communauté. Pour le grand rabbin, la laïcité permet le dialogue entre les différents courants religieux en leur donnant un référentiel commun tout en respectant leurs différences.

Les rencontres annuelles du dialogue interculturel et interreligieux

Le 12 novembre dernier, la commission a posé les grands principes de ces rencontres. Créateur de liens, cet événement permet aux comités d'études sur le dialogue interculturel et interreligieux de débattre sur les préconisations présentées dans nos rapports depuis 2010 et de contribuer à favoriser le dialogue pour la cohésion nationale. La commission se réunira le 9 décembre et le 21 janvier prochains. Vous pourrez joindre son président par email edouard.detaille@ihedn-paris.eu

Contributions : Olivier Martel, Jacques Griffond et Edouard Detaille

LES CONFÉRENCES

PROTEGER DES NAVIRES : QUEL RÔLE POUR LES SOCIÉTÉS PRIVÉES ?



Pratiquement deux années se sont écoulées depuis la conférence sur « La piraterie maritime au XXIème siècle : un défi à la sécurité maritime et économique ? Le cas de l'Océan indien » organisée par notre association. Deux années durant lesquelles les dispositions juridiques relatives aux activités privées de protection des navires ont évolué, avec l'adoption de la loi du 1^{er} juillet 2014, qui répondait aux attentes exprimées dès 2012 notamment par les armateurs, et qui avaient pu être relayées à cette occasion.

Cette conférence du 30 septembre 2014, animée par l'un des membres du comité directeur de notre association, Emmanuel Dupuy,

en présence du député Philippe Folliot, du journaliste Philippe Chapleau et du professeur Jean-Jacques Roche, directeur de la formation de l'IHEDN, a permis de revenir sur cette menace de la piraterie maritime, toujours d'actualité, mais aussi sur les enjeux économiques de la sécurité privée, sur lesquels la France ne s'est positionnée que tardivement.

Le positionnement tardif de notre pays sur le recours aux sociétés privées

Emmanuel Dupuy évoque en préambule que « Déjà, en 1999, le SG de l'ONU Kofy Annan rappelait la nécessité d'externaliser certaines fonctions inhérentes au soutien aux déploiements des contingents onusiens, rompant ainsi le dogme du seul recours aux forces armées nationales. Mais plus d'une décennie s'est écoulée pour que les choses évoluent en France, avec notamment le rapport d'information sur les sociétés militaires privées des députés Christian Ménard et Jean-Claude Viollet. Le changement sémantique opéré, de la société militaire privée (SMP) à l'entreprise de sécurité et de service de défense (ESSD) n'est d'ailleurs pas anodin à cet égard ».

Pour le Député Philippe Folliot, « Ce sujet fait débat depuis plusieurs années au sein de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale. Partant du constat que la mondialisation entraînerait la maritimisation du monde, c'est en premier lieu pour protéger ses navires que la France est intervenue pour faire face à l'augmentation de la piraterie maritime, via les équipages de protection embarquée (EPE), et en parallèle de l'opération Atalante. Mais les contraintes budgétaires de la Marine ont rapidement posé la question de la nécessaire privatisation de ce marché, d'où le vote de la loi du 1^{er} juillet 2014, relative aux activités privées de protection des navires, dont on attend incessamment les décrets d'application ».

De l'interdiction à la régulation

Pourquoi une si longue attente ? Philippe Chapleau constate que « nos concurrents sont allés beaucoup plus vite que nous pour recourir à ces sociétés privées, et alors même que le recours aux EPE, (publics ou privés) a démontré son efficacité pour dissuader les attaques maritimes de pirates. Car si le nombre de ces attaques a pu diminuer fortement dans l'océan indien, sous l'effet des différentes opérations internationales menées, et de l'assèchement des réseaux de financement, elles sont en forte recrudescence ailleurs dans le monde, comme dans le golfe de Guinée, où elles sont passées de 60 en 2010 à 120 en 2013, ou en Asie du Sud-ouest où elles ont été multipliées par trois ».

Ce retard s'expliquerait, selon Jean-Jacques Roche, « par une certaine schizophrénie française. L'armée est souvent assimilée à l'activité régalienne de l'Etat, alors que depuis la bataille de Valmy (à l'origine du mythe du citoyen en arme qui fonde la conscription, NDLR), nous avons eu recours à des auxiliaires ou à des sociétés privées dans les armées françaises ! Cette ambivalence se retrouverait jusque dans l'attitude de la justice à l'égard de Bob Denard, qui a rendu quelques services à notre pays. C'est le conservatisme de nos responsables politiques (de droite comme de gauche) sur ce sujet, la volonté de ne pas donner d'activités régaliennes au secteur privé, en interprétant de manière extensive la loi de 2003 qui interdit le recrutement ou l'activité de mercenaire, qui a fait prendre un tel retard à la France, et ce au moment même où cette activité devenait un marché ».

Vers une évolution des missions

Pour les trois experts, cette vision historique peut expliquer aujourd'hui

pourquoi le marché reste assez « anémique » pour les entreprises françaises, qui n'ont pu se positionner que tardivement sur ce segment, en comparaison notamment avec leurs concurrents anglo-saxons. Aussi considèrent-ils que l'apport du privé ne devrait pas se limiter à la fourniture de matériel et d'agents de protection.

Pour Philippe Chapleau, « les missions des ESSD pourraient s'étendre sur l'ensemble du spectre : protéger, renseigner, former et équiper ».

Jean-Jacques Roche rappelle que « le rapport de 2010 de la Cour des comptes évoquait déjà le fait que la professionnalisation de l'armée allait de pair avec la contractualisation, mais sans qu'aucun périmètre ne soit défini ».

Philippe Folliot indique que « le modèle des contractors américains envoyés en Afghanistan est clairement rejeté, mais ce secteur représente des enjeux économiques pour les entreprises françaises, et des débouchés pour les militaires retraités, dont l'expertise est recherchée ». Il cite également pour mémoire que « la MINUSMA est actuellement protégée par une société hollandaise de sécurité ».

Reste à définir dans quel cadre le développement de ces activités pourrait s'inscrire.

Marie Brigaud

PARTENARIAT



En novembre 2013, l'Association IHEDN Région Paris Ile-de-France signait un partenariat avec Olivier Terrien pour une série de conférences de sensibilisation aux domaines électroniques proches de la Défense. Après un an d'interventions, un bilan s'impose.

Auditeur et membre actif de notre association, Olivier Terrien intervient depuis 2009 dans les universités et les grandes écoles pour sensibiliser et susciter la réflexion des étudiants aux questions relatives aux drones, à l'électronique, aux systèmes de défense. Dans le cadre d'un partenariat équitable, Olivier a pu multiplier les conférences et dispensé son savoir et partagé son expertise. Ses interventions sont très appréciées des étudiants.

Ecoles d'ingénieur - l'ESME-SUDRIA, IPSA, l'ISEP - Campus polytechnique ont bénéficié de ces conférences.

À l'issue des interviews, photos et recensions sont diffusées sur le réseau des étudiants et des anciens diplômés de l'établissement. Une manière simple d'assurer le rayonnement de l'association et de poursuivre une réflexion autour des thématiques de la Défense.

Le dernier livre « Crow vs Crow », un hybride BD pédagogique est l'ouvrage de vulgarisation conçu par Olivier Terrien pour aller à la rencontre de néophytes. Utilisant la force de l'image et un univers coloré, ce livre illustré se déclinera en conférences mais aussi en supports ludiques pour accrocher un public jeune et entamer un dialogue après les interventions dans les établissements d'enseignement supérieur.

FRANCE-ALLEMAGNE : UNE COOPÉRATION MILITAIRE UNIQUE

Dans le cadre du voyage d'étude à Berlin, notre groupe d'une trentaine de membres a été reçu au ministère fédéral de la Défense par le Lieutenant-Colonel Franck Endler, en charge des relations franco-allemandes dans le domaine de la sécurité. Cet officier traitant connaît bien notre langue et nos institutions, ayant séjourné à Paris pour suivre une formation à l'École militaire de 2007 à 2008.

Rappelons quelques faits historiques sur le « Bunderministerium der Verteidigung » : il se trouve dans un lieu où se succédèrent quartiers généraux de la Kriegsmarine impériale puis de la Reichwehr sous la République de Weimar avant de devenir ministère de la Guerre sous le IIIe Reich. Ce fut là-même que s'organisa la résistance militaire au nazisme et en particulier l'attentat manqué contre Hitler le 20 juillet 1944. Le colonel Von Stauffenberg et trois complices y seront fusillés le lendemain de l'attentat. Le bâtiment, plus connu sous le nom de Bunderblock, accueille à la réunification une partie du ministère fédéral de la Défense qui quitta Bonn pour s'installer à Berlin. Le principal siège du ministère demeure à Bonn, avec près de 3300 collaborateurs, et le Bunderblock compte 750 collaborateurs et une partie de l'Etat-Major. La Bundeswehr y entretient la mémoire du sacrifice de Claus Von Stauffenberg, au travers d'une stèle, d'un centre-mémorial et du changement du nom de la rue désormais dénommée « *Stauffenbergstraße* ».

Comprendre les relations franco-allemandes dans le domaine de la défense. La différence fondamentale entre nos deux pays et qui a un impact direct sur les relations bilatérales réside dans le rattachement des armées : alors qu'en France, c'est le Président de la République qui est le chef des Armées, en Allemagne, l'armée dépend du ministère de la Défense, et le Chef de l'armement se trouve sous la responsabilité du secrétaire d'Etat. L'ajustement des niveaux d'interlocuteurs entre nos deux pays est un paramètre dont il faut tenir compte dans les échanges bilatéraux.

Ursula von der Leyen occupe actuellement le poste de ministre fédéral de la Défense. Deux secrétaires d'état parlementaires la secondent dans l'accomplissement de ses tâches gouvernementales. Ces deux secrétaires d'Etat permanents n'occupent pas des postes politiques mais sont des hauts fonctionnaires dont les fonctions peuvent, y compris dans la durée, être assimilées, chacun dans son domaine à des secrétaires généraux de ministère. Deux secrétaires d'Etat permanents l'assistent dans ses tâches de direction du ministère et dans l'exercice de sa fonction de chef des forces armées.

Tour d'horizon. Les enjeux, menaces et risques - l'espace, la prolifération, le cyberspace, le terrorisme international - sont très similaires à ceux que rencontre la France, et l'Allemagne se concentre, à l'instar de la France, sur les zones Afrique et Moyen-Orient. A ce jour, 3627 soldats de la Bundeswehr interviennent sur les théâtres d'opérations : 1712 soldats sont en Afghanistan dans le cadre de l'ISAF, 767 sont en mission sur l'opération KFOR, 315 luttent contre la piraterie dans le cadre de l'opération Atalanta, 150 interviennent au Mali...pour ne citer que les plus significatifs.

En Allemagne, avant toute intervention, trois questions sont posées : « Sommes-nous capables d'agir ? », « Sommes-nous autorisés d'agir ? » et enfin « Voulons-nous agir ? » qui renvoient respectivement à la capacité de moyens, - sujet actuellement sensible en Allemagne,

dont la capacité opérationnelle réduite a été fortement critiquée par les parlementaires les plus interventionnistes, au système de la sécurité collective et à la volonté politique nationale. Si les conditions sont réunies, le cabinet prend la décision d'intervenir systématiquement, soumise à l'approbation du Parlement. Les prérequis étant bien entendu le mandat de l'ONU et l'inscription dans le cadre de l'Union européenne. Ces différentes conditions constitutionnelles limitent naturellement la capacité d'intervention opérationnelle de l'Allemagne dans les situations d'urgence, en comparaison avec la France.

L'Allemagne a sa vision propre de l'Europe de la défense et souhaite avancer dans le sens d'une armée européenne sous étroit contrôle parlementaire. Se pose bien évidemment la question de la relation à l'OTAN.

Si la volonté de constituer une armée européenne existe, la mise en œuvre concrète s'avère plus compliquée. Pourtant l'histoire nous montre que la coopération franco-allemande est une coopération unique, et quelle que soit la relation au quotidien, cette coopération existe depuis la signature du traité de l'Elysée en 1963 par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, destiné à sceller la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne. 25 ans plus tard, en 1988, François Mitterrand et Helmut Kohl signaient le Protocole pour la création d'un Conseil économique et financier franco-allemand. La coopération militaire franco-allemande s'inscrit dans cette solide tradition et trouve son expression au travers du Conseil Franco-Allemand de Défense et de Sécurité (CFADS) qui réunit deux fois par an le Président et la Chancelière avec les ministres de la défense et des Affaires étrangères ainsi que les chefs d'Etat-Major des Armées pour mettre en place et développer de nouveaux projets.



LE MÉMORIAL AUX MORTS DE LA BUNDESWEHR : OUVERTURE ET TRANSPARENCE

C'est en 2009 que fut prise la décision de construire un mémorial en Allemagne en hommage aux soldats morts au combat après la seconde guerre mondiale. Depuis la création de la Bundeswehr en 1955, plus de 3200 membres de l'armée allemande ont trouvé la mort dans l'exercice de leurs fonctions et jusqu'à une date récente, il n'existait pas de lieu central dédié à leur mémoire. Il s'agissait pour l'Etat et la société de reconnaître l'engagement des militaires et personnels civils qui perdent la vie pour la paix.

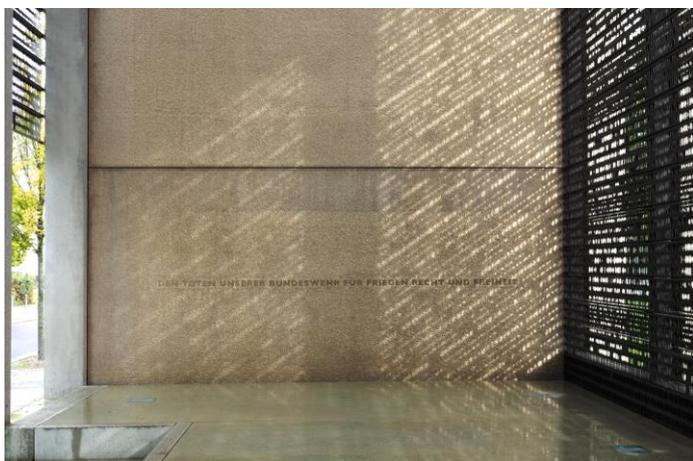
Nous l'avons visité sous la conduite du Lieutenant-Colonel Hans Christian Konke qui nous a donné la genèse et les clés de sa

symbolique. La localisation de ce monument atypique au siège du ministère fédéral de la Défense exprime un choix politique : à proximité des pouvoirs législatif et exécutif, il rappelle que les dispositions constitutionnelles et la volonté politique légitimée démocratiquement sont primordiales pour l'armée allemande. Situé à la jonction d'une zone militaire et d'une zone civile, il symbolise le lien entre les forces armées et la société.

Son architecte, le Munichois Andreas Meck, a misé sur la clarté symbolique de son projet. La forme rectangulaire et les proportions du mémorial – 8 mètres par 32 et 10 mètres de haut - s'intègrent bien dans l'espace de la place d'armes et du bâtiment historique mieux connu sous le nom de Bendlerblock. Le mémorial se présente comme une œuvre d'art visitable de l'intérieur. Sa grande simplicité ainsi que les matériaux utilisés confèrent à chacun des symboles une valeur particulièrement saisissante. Le plus visible, le mur coulissant, est une construction en béton armé revêtu d'une fine robe de bronze ajourée. Des ouvertures ovales, évoquant la forme des plaques d'identité militaire et comportant un code personnel rappelle le caractère unique de chaque individu. La moitié de la plaque militaire représente le soldat tué. La disposition des ovales et des demi-ovales reproduisent en morse les textes de serment de tous les personnels de Défense. Volontairement, et par souci d'absolue neutralité, à la différence des monuments commémoratifs allemands des deux guerres mondiales, aucune référence n'est faite à une iconographie militaire ou religieuse.

Le mur coulissant permet au monument d'être fermé ou ouvert, soit du côté rue (Hildebrandstraße), soit du côté de la place d'armes, et en fait un mémorial « multi-usages », offrant une place de choix pour les commémorations et cérémonies officielles comme pour les visites et hommages privés.

La *Cella* ou salle du silence se caractérise par l'absence d'ornements, d'images, de représentations concrètes. La dalle, face au visiteur se soulève du sol, comme pour matérialiser la violence de la mort et la fracture des personnes endeuillées. Alors que la *Cella* repose sur l'abstraction, l'attention du visiteur est retenue par une bande lumineuse dans le béton : ce sont les noms des 3218 défunts qui défilent un à un. Huit heures et trente minutes sont nécessaires pour visualiser la liste complète. Une attente interminable pour les familles et amis endeuillés qui peuvent désormais, depuis son inauguration en mai 2014, consulter le Livre des souvenirs, avec les noms gravés sur ses pages métalliques.



En quittant la *Cella*, le visiteur rencontre un mur d'or – l'or est le symbole du surnaturel, de l'éternité et donc de l'espoir - dont la dédicace en relief « DEN TOTEN UNSERER BUNDESWEHR FÜR

FRIEDEN RECHT UND FREIHEIT » (*aux membres de notre Bundeswehr morts pour la paix le droit et la liberté*) tout en capitales et sans ponctuation rappelle à chacun l'universalité et l'unité de l'hommage.

UNE JOURNÉE DIPLOMATIQUE

La journée du 10 octobre s'est presque entièrement déroulée dans les murs de l'ambassade de France, bâtiment qui illustre le visage du nouveau Berlin, celui d'après la chute du mur en 1989.

Sa façade principale donne sur la bien nommée Pariser Platz, hommage de Berlin à une autre capitale. Le monument le plus emblématique, symbole d'un pays divisé puis réuni et de sa capitale, est naturellement la porte de Brandebourg (1791) toujours flanquée de ses bâtiments d'octroi, et qui été le témoin des événements les plus marquants de l'histoire allemande. Aux côtés du mythique hôtel Adlon reconstruit plus dans l'esprit de l'époque qu'à l'identique, on découvre plusieurs bâtiments ultramodernes, dont l'Akademie der Kunst, située sur l'emplacement d'où Albert Speer l'avait chassée en 1937 pour y installer ses bureaux d'architecture puis de ministre de la production de guerre. Revanche de l'art, modernisme et souci de continuité que nous retrouverons tout au long de notre visite à Berlin

La relation franco-allemande et la coopération militaire

La matinée, consacrée aux problématiques de défense a été ouverte par Monsieur Jean-claude Tribolet, ministre conseiller, qui nous a accueilli au nom de son Excellence l'ambassadeur Philippe Etienne, en mission dans un Land, présenté la complexité et la richesse de la relation franco-allemande et le rôle central de l'ambassade dans l'animation de celle-ci.

Le général Jean-Marc Wasielewski, nouvel attaché de défense nous a exposé la coopération dans le domaine militaire, relayé, pour le domaine naval par son adjoint le capitaine de vaisseau Bertrand Deschler

Enfin, Gehrart Almer, directeur des études à la BAKS, homologue allemand de l'IHEDN est venu clôturer cette matinée en nous parlant de son institut et du rôle qu'il joue dans l'élaboration de la politique étrangère allemande.

Si le nombre d'interventions a nécessairement limité le nombre des questions, nous avons pu poursuivre les discussions avec les différents intervenants à l'occasion d'un déjeuner debout, servi par le Café Voltaire dans la « rue de France », ancienne voie publique reliant la Pariser Platz à la Wilhelmstrasse, privatisée pour des raisons de sécurité et désormais « annexée » au territoire de l'ambassade. Le menu « Oktoberfest » nous a permis d'approfondir nos connaissances des traditions culinaires allemandes.

Economie légale, trafics frauduleux et histoire commune

L'après-midi nous a permis d'aborder les volets économiques et culturels de la relation franco-allemande. Simon Ulmer Conseiller économique au Service Economique Régional, nous a brossé un tableau synthétique des forces de l'économie allemande qui a su préserver son tissu industriel et améliorer sa compétitivité, investissant dans la qualité des productions, le service après-vente, la recherche et le développement tout en flexibilisant le marché du travail. La force de cette économie repose aussi sur un réseau important d'entreprises petites et moyennes (-de 500 salariés) solidement implantées qui font que l'Allemagne compte deux fois plus d'entreprises exportatrices que la France.

Si le différentiel entre nos deux pays devient préoccupant, l'économie allemande n'en porte pas moins un certain nombre de faiblesses : pauvreté au travail, qui a conduit la majorité à introduire un salaire minimum en 2015, vieillissement de la population, difficulté à concilier la sortie du nucléaire et la limitation des émissions de CO2 issu du charbon... Le marché allemand ne manque pas d'opportunités pour les entreprises françaises qui sauront les saisir.

Notre camarade Yvan Chazalviel (SR 114) attaché douanier régional (Allemagne, Pologne, République tchèque, pays scandinave) et organisateur de la visite nous a ensuite présenté un aperçu de l'économie « grise » ou illégale, en lien avec les trafics qui affectent nos deux pays, qu'il s'agisse de stupéfiants, d'armes, de tabac, d'alcool ou de médicaments.

Tout le rôle de la « diplomatie douanière » consiste à rendre possible et à faciliter l'échange très rapide d'informations opérationnelles comme d'expériences pratiques entre administrations et services dont les cadres administratifs et juridiques et les traditions peuvent parfois différer. Dans la lutte contre la criminalité transnationale, par-delà les textes, tout repose sur la confiance réciproque entre partenaires français et allemands. Si nos économies peuvent être en concurrence, nos services douaniers ont un intérêt commun à coopérer efficacement dans la lutte contre l'économie grise et s'y appliquent au quotidien.

Enfin, Marjorie Berthomier, attachée culturelle, a brossé la différence d'approche sur le devoir de mémoire au regard des célébrations du centième anniversaire de la première guerre mondiale, moment où nos histoires ont été particulièrement imbriquées.

En résumé, cette succession de témoignages, mettait en exergue en exergue comme souvent à Berlin, la volonté partagée de fonder l'avenir sur de nouvelles bases.

Modernité dans la continuité la Pariser Platz lieu chargé d'histoire



Après cette journée studieuse où nous n'avions pu que découvrir à la dérobée, quelques aspects de cette ambassade, une visite privée nous a été offerte en fin d'après-midi sous la houlette de Lea Gatouillat, du service culturel. Place donc à la découverte de cet étonnant geste architectural, œuvre de l'architecte Christian de Portzamparc inaugurée par Jacques Chirac, le 22 janvier 2003, jour anniversaire du Traité de l'Elysée.

Modernité et continuité : cette parcelle de terrain en L déroule sa façade la plus prestigieuse sur la Pariser Platz, évoquée plus haut

mais débouche également sur la Wilhelmstrasse, lieu historique du pouvoir allemand, reliant le ministère des finances et le Bundestag.

Elle est propriété de la France depuis 1860. La première ambassade, plusieurs fois remaniée a pris sa part des bombardements du centre de Berlin et payé le prix de sa proximité géographique avec la Chancellerie, les services de sécurité et de la production de guerre du Reich. Laisée à l'état de ruine le 2 mai 1945, elle a été ensuite rasée par le gouvernement Est-allemand comme les immeubles avoisinants pour dégager un glacis autour du mur et de la porte de Brandebourg. Après la chute du mur en 1989, le lieu est resté en friche jusqu'à la récupération de la parcelle avec l'accord du gouvernement allemand. Parallèlement, le retour à Berlin des institutions gouvernementales allemandes entraîne le transfert des ambassades de Bonn à Berlin. En 1996, Christian de Portzamparc, architecte de la Cité de la musique est choisi pour mener à bien le projet de rebâtir à cette adresse emblématique près de la porte de Brandebourg, à l'entrée de l'avenue Unten den Linden, sur la place de Paris, un lieu de représentation de la France qui se veut à la fois créatif et symbolique de paix et d'amitié retrouvées.

A l'heure actuelle, ce lieu rassemble l'ensemble des services diplomatiques, consulaires et économique, soit environ 200 agents. Seul l'institut français, relai de la présence française à Berlin au temps des « deux Allemagnes » est demeuré à l'Ouest sur le Kurfurstendam.

Si l'ambassade se distingue par sa façade sur la Pariser Platz et la porte de Brandebourg, elle n'en abrite pas moins quelques joyaux du mobilier national. C'est en montant l'escalier d'honneur que nous avons découvert une grande tapisserie sur un carton d'Hartung, noir et blanc, prélude à la découverte de l'étage de réception. 400 mètres carrés de salons modulables disposés à la française entre place et jardin intérieur nous accueillent. À cet étage très lumineux, une décoration sobre met en valeur à la fois la vue sur la place et « l'ancien et le moderne » : une tapisserie d'Aubusson, en provenance de l'ancienne Ambassade voisine heureusement avec une fresque de Gilles Aillaud : « Le delta », un tableau de Zao Wou-Ki et une œuvre moderne d'Alechinsky : « Les reliefs ». Mais la plus belle œuvre d'art est sans conteste la porte de Brandebourg dont l'ambassade est fière de partager la vue avec tous les amoureux de Berlin.

Contributions : Fabienne Issot-Sergent, Yvan Chazalviel et Jean-Luc Imauven

VOYAGE À CHERBOURG 27 - 28 - 29 Mars 2015

Cherbourg et sa région sont riches en entreprises et activités stratégiques. L'organisation de ce voyage d'étude nous permettra de visiter des sociétés DCNS (conception et construction navale, avec notamment celles de sous-marins pour les marines françaises et étrangères, dont le nouveau type de sous-marin nucléaire d'attaque, le futur SNA *Barracuda*) ainsi qu'AREVA. Nous serons reçus à la Préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord (ses domaines de responsabilités, son fonctionnement), et nous pourrons visiter l'Arsenal, ainsi qu'un remorqueur de haute mer. Nous visiterons également le fameux CROSS JOBOURG pour mieux comprendre la recherche et le sauvetage maritimes, la surveillance de la circulation maritime, la surveillance des pollutions, ainsi que la diffusion des renseignements de sécurité maritime. Il est également prévu de visiter le cimetière américain de Colleville-sur-mer.

Précisions et modalités d'inscription dès janvier 2015



Co-organisée par l'IHEDN AR16, l'association *Jours d'Histoire* et l'association *Le Goût de Nice*, la conférence « On ne passe pas. La défense du Comté de Nice, 1870-1947 » s'est tenue le 23 septembre 2014 à l'École militaire. Pour aborder une question originale : comment le Comté de Nice, juste après son rattachement à la France, est-il devenu un enjeu stratégique de la défense du pays ?

Michel Truttman, colonel (er) de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, fondateur de l'association *Jours d'Histoire*, fin connaisseur des constructions défensives frontalières, a exposé la forme et les enjeux des fortifications érigées dans les Alpes-Maritimes entre 1870 et les années 1930 (forts, chieuses, casernements d'altitude et bien sûr la Ligne Maginot des Alpes), leur rôle dans les

conflits. Aujourd'hui les multiples vestiges laissés par ces valeureux alpins, au long des vallées encaissées, des villages et des cols surplombant Nice, constituent un patrimoine militaire très peu connu, mais qui commence à bénéficier de restaurations et de protection grâce à des associations de passionnés et des édiles qui ont compris la valeur de ces traces d'un passé pas si lointain.

Car Nice, comme la Savoie, après leur annexion par la France en 1860, ont fait l'objet de revendications multiples de la part du voisin italien. C'est pourquoi, entre 1874 et 1914, le ministre de la Guerre décide de faire fortifier toute la région et de la défendre avec des troupes de montagne nouvellement créées, les fameux Diabls Bleus. La menace mussolinienne relance très rapidement le besoin de renforcer durablement la protection de notre frontière avec l'Italie. De 1928 à 1935 vont se construire de multiples ouvrages de la Ligne Maginot dont la moitié des canons sont implantés dans les Alpes. En juin 1940, face aux Italiens, les Alpains se battent admirablement à un contre dix. Les puissants ouvrages défensifs (et offensifs) bloqueront partout l'avancée italienne. Après-guerre, pour se prémunir de toute nouvelle agression, une commission arpente la crête frontière et recense les défenses italiennes. La France obtient alors en 1947 une rectification de frontière de 2 à 7 kilomètres.

Avec un relief particulier en cette période de Centenaire de la Grande Guerre, et de commémoration du 70e anniversaire de la libération de la France, l'histoire militaire nationale a ainsi rejoint pour notre plaisir l'histoire culturelle régionale. La conférence a ainsi débuté par un mot d'accueil M. Jean-Luc Gagliolo, conseiller municipal de Nice, en charge notamment du Patrimoine historique et de la langue niçoise, représentant M. le Maire de Nice, Christian Estrosi. Il a prononcé la conclusion de son allocution en Nissart qui, une fois n'est pas coutume, a résonné dans l'amphithéâtre Lacoste pour le plaisir des Azuréens présents. Tous les participants ont ensuite partagé un moment de convivialité organisé par l'association *Le Goût de Nice* avec une dégustation de produits du terroir niçois.

Carole Rouaud



Le dîner annuel de notre association s'est tenu le jeudi 19 juin 2014 en l'Hôtel national des Invalides, dans le cadre magnifique des salons du Gouverneur militaire de Paris, le Général Hervé Charpentier, qui nous a très aimablement accueillis.

Qu'il soit ici assuré de notre profonde gratitude et de nos vifs remerciements.

Nous avons eu la chance d'assister à une conférence du célèbre navigateur Michel Desjoyeaux. Après 30 ans de compétitions océaniques, il est en effet l'un des navigateurs en solitaire le plus titré au monde, avec plus de 25 victoires à son actif, dont deux victoires dans le Vendée Globe et trois victoires dans la Solitaire du Figaro.

Michel nous a présenté un film de courses en mer, ainsi que ses projets à venir. Chef d'entreprise de 49 ans et passionné par l'innovation, il a créé l'écurie de Course au large « Mer Agitée », et le bureau d'étude « Mer Forte ».

Avec Franck Cammas, l'un des navigateurs le plus doué de sa génération, Michel Desjoyeaux crée en décembre 2013 le « Défi Team France », pour partir à la conquête de la Coupe de l'America, le plus ancien et le plus prestigieux trophée nautique au monde !

Dans le cadre de ce projet de Coupe de l'America, Michel Desjoyeaux souhaite en parallèle développer en France une filière d'excellence en Catamarans. Nul doute sur sa motivation et son efficacité, car Michel Desjoyeaux a reçu déjà depuis longtemps l'affectueux et respectueux surnom de « Professeur », tant il a toujours été disponible et attentif à la transmission de sa remarquable expérience de marin, et ce, au bénéfice de tous.

Après la conférence, un cocktail très agréable dans les jardins du Gouverneur a précédé le dîner auquel participait une centaine de convives !

Le Général Charpentier nous a fait l'honneur et l'amitié de se joindre à notre soirée. Ce temps pris pour notre association ne manqua pas de nous être agréable et appelle notre pleine reconnaissance.

Anne de Bagneaux-Savatier et Isabelle Hugues



CHEMIN DE MÉMOIRE

Dans le cadre de la participation de l'AR16 au Centenaire de la Première guerre mondiale, une délégation d'une vingtaine de nos camarades s'est rendue à Meaux le 22 novembre pour commémorer le souvenir de la première bataille de la Marne qui s'est déroulée à proximité de la ville entre les 5 et 12 septembre 1914.



La matinée fut consacrée à la visite du Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux, sous la conduite d'une guide fort expérimentée et passionnée par l'histoire du premier conflit. Nous eûmes droit à ses explications détaillées sur les origines historiques du conflit, les forces en présence, les plans de bataille des armées. Nous pûmes l'interroger tout à loisir sur les uniformes, l'équipement de nos troupes, l'armement léger et lourd utilisé, les types de munitions. Nous avons passé un long moment devant les vitrines des objets rappelant la vie quotidienne de nos soldats ainsi que le matériel de soin aux blessés. Notre guide nous incitant à faire part des souvenirs que nous avons, par nos familles, de la Première guerre, les échanges furent particulièrement vifs et la visite enrichissante pour tous.

Après un déjeuner fort plaisant au restaurant du Champ de Mars (un clin d'œil à notre périple du jour), nous nous rendîmes sous un joli soleil de novembre à la Grande Tombe de Villerois où sont enterrés le lieutenant Charles Péguy et 132 de ses camarades qui furent tués à proximité le 5 septembre 1914. Là ont été successivement évoqués par certains de nos camarades le déroulement de la première bataille de la Marne, la vie quotidienne de nos soldats pendant cette longue semaine. Il fut procédé à la lecture d'un texte sur les derniers instants de Péguy ainsi que de son poème « heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle ». Nous déposâmes, au nom de l'association, une gerbe de fleurs tricolores et observâmes un moment de silence à la mémoire de tous ces soldats tués dans cette plaine. Puis nous nous rendîmes, à une centaine de mètres, à une stèle érigée à la mémoire du poète, que nous avons également fleurie.

Avant de rentrer à Paris, nous eûmes droit à un magnifique goûter et un merveilleux chocolat préparés par l'une d'entre nous, chacun exprimant sa satisfaction d'avoir participé à cette journée

Henri Deniaud

NOUVELLE MÉDAILLE



La nouvelle médaille est arrivée. Elle est le fruit d'un travail de concertation au sein du Comité directeur et d'une bonne collaboration avec la Monnaie de Paris ! Un grand merci à ceux qui ont particulièrement porté ce projet important, car destiné à transmettre le souvenir et la reconnaissance de notre association.

Renseignements : secretariat@ihedn-paris.eu



Internet : www.ihedn-arparisidf.org

Informations en temps réel, cliquez sur le fil RSS

Twitter : [@IHEDN_ParisIDF](https://twitter.com/IHEDN_ParisIDF)

Facebook & LinkedIn: [IHEDN Région Paris Ile de France](https://www.facebook.com/IHEDN-Région-Paris-Ile-de-France)

COTISATION 2015

Etre membre de notre association, permet de profiter des nombreuses opportunités particulièrement intéressantes qui sont réservées aux adhérents : voyages d'étude, visites, conférences, comité d'études...

- **Cotisation de 50 €** : Elle donne droit à la Lettre Infos Paris Ile de France, l'Annuaire UNION-IHEDN, l'accès à l'espace privé de notre site web, aux comités d'études, aux voyages et aux invitations à des événements restreints.

- **Cotisation de 80 €** : + abonnement à la Revue Défense de l'UNION.

Règlement :

- Par chèque bancaire à l'ordre de IHEDN Paris IDF à adresser :
Secrétariat - IHEDN Région Paris Ile de France - Case 41 - 1 place Joffre 75700 Paris SP 07

- Par paiement en ligne sécurisé sur <https://www.apayer.fr/arpihedn>

INFOS PARIS ILE DE FRANCE

Directrice de la publication : Caroline GORSE-COMBALAT

Comité de rédaction : Caroline GORSE-COMBALAT,
Fabienne ISSOT-SERGENT

Association IHEDN Région Paris Ile de France

École militaire 1, place Joffre - Case 41 - Paris 75700 SP 07
Tel-répondeur : 01 44 42 59 66 - secretariat@ihedn-paris.eu

Site public : www.ihedn-arparisidf.org

Site intranet collaboratif : <http://ihedn-paris.org>